



DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DU LAUTRECOIS - PAYS D'AGOUT

Séance du 30 janvier 2018

L'an deux mille dix-huit et le trente janvier à vingt heures trente, le conseil communautaire s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Raymond GARDELLE.

PRESENTS : MM BARDOU - COMBET - CURETTI - FAGUET - FOURES - TACCONNE - VERNHES - VIALA D. - MMES DURIS - FADDI - FRANCES - GILBERT - KAZIMIERCZAK - RABOU - MM ALBA - ALBERT - BARBARO - BARBERA - BOUTIE - BRESSOLLES - CASTAGNE - COLOMBIER - DEGLISE - DELOUVRIER - GALZIN - LENCOU - MAZARS - MEYSSONNIER - VIALA B.

Mme Marie-Chantal BATUT a donné procuration à Mme Catherine RABOU.

N° 2018/16

Objet : ZA Borio Novo à Vielmur sur Agout : demande de subvention dans le cadre de la DETR 2018 pour l'extension de la zone (Secteur Nord)

Monsieur le Président informe les membres de l'Assemblée de la volonté et de l'urgence d'aménager la Zone d'Activités Borio Novo située sur la commune de Vielmur sur Agout.

Cette zone d'activités est très sollicitée par les entreprises mais la CCLPA ne peut proposer à l'heure actuelle des terrains pour leur installation. Il serait alors souhaitable d'aménager les terrains au Nord qui ont été transférés par la commune en 2017. L'aménagement concerne une superficie de 8 500 m² dont 5 800 m² sont commercialisables pour la création de trois lots. Le projet d'aménagement consisterait en la création d'une voirie et de la viabilisation des terrains.

Monsieur le Président détaille le plan de financement correspondant au projet d'extension du secteur Nord de la zone d'activités Borio Novo :

Etat - DETR (50 %)	74 018,50 €
CCLPA (50 %)	74 018,50 €
	148 037,00 € HT

Monsieur le Président propose aux membres du Conseil d'approuver l'extension du secteur Nord de la ZA Borio Novo située sur la Commune de Vielmur sur Agout et propose de solliciter l'Etat pour une subvention dans le cadre de la DETR 2018 à hauteur de 50 %, conformément au plan de financement détaillé ci-dessus.

Après en avoir délibéré, le Conseil de Communauté, à la majorité (1 abstention : M. Galzin) :

- approuve le projet d'extension du secteur Nord de la ZA Borio Novo et le plan de financement correspondant, comme détaillé ci-dessus,
- sollicite de la part de l'Etat dans le cadre de la DETR 2018 une subvention à hauteur de 50% soit 74 018,50 €,
- autorise Monsieur le Président à signer tout document nécessaire à la mise en œuvre de la présente délibération.

Fait et délibéré, les jours, mois et an qui précèdent.

Pour copie conforme.

Acte rendu exécutoire après dépôt en
Sous-Préfecture le 08 février 2018.

